



MUNICIPALITÉ DE LAVERLOCHÈRE- ANGLIERS

EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL

Le lundi, 7 juin 2021, se tient une séance ordinaire du conseil municipal de Laverlochère-Angliers à la salle de l'église du secteur Angliers, à 19h30 et au cours de laquelle il y avait quorum.

Résolution no 21-06-93

2^e appel d'offre pour les terrains situés au Lac des Quinze

CONSIDÉRANT qu'un seul terrain pourrait être retenu à la suite du premier appel d'offre;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Lyna Pine de procéder avec un 2^e appel d'offre pour les terrains qui ne seront pas retenus;

QUE le délai pour construire soit de 5 ans au lieu de 2 ans et que ce délai soit offert au soumissionnaire du 1^{er} appel d'offre;

QUE la diffusion soit faite par la municipalité.

Adopté à l'unanimité des conseillers

Copie certifiée conforme,
Ce vingt-neuvième jour de juin deux mille vingt et un.

Yan Bergeron, Secrétaire-Trésorier, Directeur Général

Note : Sous réserve de l'approbation du procès-verbal lors d'une séance subséquente.